



CULTURE ET SORTIES

Le Conservatoire
(re)labellisé

PAGE
9



CADRE DE VILLE

Et hop, 1 "libellule" !

PAGE
12



ON A AIMÉ

Les commémorations de
l'Armistice de 1918

PAGE
19

MON NOËL À LA MADELEINE

Notre dossier du mois

PAGE
04



MON NOËL À LA MADELEINE

Notre dossier du mois.

PAGE
9

CULTURE ET SORTIES

Concerts, exposition, spectacles...
tous vos rendez-vous culturels.

PAGE
13

ACTUS CITÉ

Découvrez vos agents recenseurs.

PAGE
21

EXPRESSION LIBRE

Les tribunes des groupes politiques.

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Monoxyde de carbone, DANGER.

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos commerçants à l'honneur.



PAGE
16

TOUTES GÉNÉRATIONS

Lutte contre le harcèlement.



PAGE
14

CADRE DE VILLE

Pensez à renouveler
votre carte de stationnement.

PAGE
11



PAGE
20

ON A AIMÉ

La boum pour les 5 ans de la Médiathèque.



www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



LE MOT DU MAIRE

"Nous voilà déjà au mois de décembre qui annonce les traditionnelles fêtes de Noël.

Si cette période est propice à des moments conviviaux partagés entre amis et en famille, elle est aussi devenue un temps de consommation exacerbée.

Il est pourtant possible, souhaitable, et même nécessaire de consommer modérément.

Consommer modérément, c'est consommer local, durable et solidaire.

Consommer modérément, c'est finalement consommer madeleinois, comme ce magazine municipal nous y appelle.

Quant aux moments conviviaux partagés qui sont le propre de Noël, je vous invite à les consommer, eux, sans modération.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



Bien cordialement



À l'occasion des commémorations de l'Armistice (voir pages 18 et 19), Sébastien Leprêtre et son homologue allemand, Ulrike Nienhaus, se sont recueillis sur les tombes des soldats à l'ancien cimetière.

MAGdeleine - Décembre 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne

Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95





COURRIERS POUR LE GRAND NORD

Dès le 7 décembre, viens déposer ta lettre au Père-Noël dans la boîte aux lettres spéciale, installée dans le hall de la mairie. N'oublie pas d'indiquer l'adresse du Père-Noël (le timbre n'est pas obligatoire) :

**PAPA NOËL
ROUTE DES NUAGES
GRAND NORD**

La dernière levée se fera le jour de la descente du Père Noël (cf ci-dessous) où la boîte sera installée sur le perron de la mairie et le Père-Noël repartira directement avec ses lettres pour préparer les dernières commandes !

UN NOËL tout feu, tout flamme !

Envoyer sa lettre au Père-Noël et assister à ses acrobaties du haut de l'Hôtel de Ville, glisser sur une luge spécialement conçue pour La Madeleine, s'émerveiller devant le spectacle de Pinocchio ou le spectacle pyrotechnique, découvrir les nouveaux décors de Noël et ses sapins en bois, faire une balade en calèche... Noël sera cette année encore placé sous le signe de la féerie. L'occasion aussi de prendre de bonnes résolutions en consommant local, durable et solidaire !

TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À LA MADELEINE !

LE PÈRE-NOËL fait son show !



SAMEDI 22 DÉCEMBRE À 18H30 - HÔTEL DE VILLE

Cette année encore, quelques jours avant Noël, le Père-Noël fera une entorse à son emploi du temps surchargé pour faire une halte dans notre commune. Il s'élançera, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, du haut de l'Hôtel de Ville et vous réglera de ses pirouettes, acrobaties et facéties qui font autant rire que frémir.

À cette occasion, la façade de l'Hôtel de Ville sera habillée de décors

lumineux multicolores et des chansons de Noël seront diffusées pour une ambiance festive et féerique. À son arrivée sur la terre ferme, le Père-Noël distribuera des bonbons et invitera les plus petits à faire une photo souvenir.

Vous pourrez enfin prolonger ce moment festif et vous réchauffer en dégustant une crêpe, un vin chaud ou un chocolat, proposés par l'UCAP.

ATTENTION, CIRCULATION INTERROMPUE : entre 18h15 et 18h50, la circulation sera interdite rue du Général de Gaulle, dans les 2 sens de circulation, entre la rue Pasteur et la rue Guynemer. Aucune sortie des parkings de l'église Sainte Marie Madeleine et de la piscine municipale ne sera autorisée.

PRÉPARER NOËL AVEC LE MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE : proposé par l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres et les petits écoliers du père Joseph, il se déroulera **samedi 8 décembre, de 10h à 20h, à la salle Moulin**, rue du Moulin. De nombreux artisans-créateurs vous présenteront leurs créations : bijoux, objets déco, livres, linge brodé, crèches, jouets en bois, confitures, truffes, nougats, jacinthes... Venez nombreux effectuer vos achats de Noël, déguster un vin chaud et une pâtisserie maison, participer à la tombola (paniers garnis à gagner) tout en réalisant une bonne action au profit de ces associations.

Entrée gratuite. Renseignements au 06 51 93 05 70

MES BEAUX SAPINS

Jolis, solidaires et écologiques !



Disséminés dans la forêt de sapins, Roger, Eric, Christophe, Marie-Line, Thierry, Freddy et Christian sont fiers d'avoir réalisé 30 sapins en bois qui décoreront notamment l'Hôtel de Ville.

Il se décline sous de nombreuses formes, décore nos rues, les vitrines des magasins et s'invite dans nos maisons où il est décoré avec toutes les attentions, le sapin, en plus d'être le roi des forêts, est un incontournable des fêtes de Noël !

Ces dernières années, la Ville installait des sapins naturels, décorés de neige artificielle, pour décorer l'Hôtel de Ville puis la place du marché. Dans un souci de développement durable, d'économies et pour ne rien enlever à la magie de Noël, la Muni-

palité a décidé de faire réaliser des sapins en bois. Pour cela, elle a fait appel au savoir-faire des Ateliers AMIS (cf ci-dessus). Transformés en lutins du Père-Noël, les "AMIS" ont ainsi confectionné 30 sapins et transformé l'atelier en véritable forêt ! Et, pour la plus grande satisfaction de Justin Longuenesse, adjoint délégué au développement durable et Président de l'association, aux Ateliers AMIS, rien ne se perd tout se récupère ! Avec les chutes de bois, ils ont aussi confectionné de jolis décors de Noël.

LES ATELIERS AMIS

Association Madeleinoise d'Intégration Sociale, les ateliers AMIS ont été créés en 1993 dans le souci de favoriser le travail de personnes atteintes d'un handicap. 10 salariés à l'origine, 25 aujourd'hui, les ateliers fonctionnent comme une véritable petite entreprise (assemblage, emballage, façonnage, étiquetage, prestations de service, câblage...).

"Les personnes qui travaillent ici sont particulièrement volontaires et courageuses" explique Véronique Deleu, la directrice. "Mais pour la réalisation de ce projet, ils étaient en plus très enthousiastes !". Chacun a en effet tenu à participer à "l'opération sapin" : réalisation des gabarits, découpes, ponçage, peinture... "On sera fiers de voir nos sapins dans la ville !" confie Eric.

Ateliers AMIS : 30 rue Jeanne d'Arc
Tél : 03 20 63 24 91 - www.ateliersamis.fr
contact@ateliersamis.fr

ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES : chaque année, la Ville achetait 25 sapins blancs pour un coût de 3 015 €. Avec la réalisation de 30 sapins en bois, pour un total de 2 830 €, la Ville a d'ores et déjà réalisé des économies avec ses nouveaux sapins durables, réutilisables et locaux !



Les élus mobilisés autour du Père-Noël pour offrir un goûter de Noël inoubliable.

Un goûter de Noël, gourmand et solidaire

Pour mettre de côté un quotidien parfois difficile qui est celui des personnes qui élèvent seules leurs enfants, la Municipalité organise, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale et pour la 7^{ème} année consécutive, un goûter de Noël. Celui-ci se tiendra le samedi 22 décembre. L'année dernière, 19 mamans et 40 enfants ont ainsi fêté Noël en compagnie des élus madeleinois mobilisés pour servir le chocolat chaud et les coquilles.

Pour l'occasion, exceptionnellement avec quelques jours d'avance, le Père-Noël viendra distribuer des cadeaux. Chèques cadeaux, coquilles, bonbons pour les enfants, bouquets de fleurs pour les mamans, une animation surprise sera aussi proposée aux enfants qui passeront une après-midi inoubliable avant de se rendre à l'Hôtel de Ville pour assister à la descente du Père-Noël (cf ci-contre).

Depuis 2010, la Ville a fait le choix de réduire les illuminations de Noël, particulièrement énergivores. Celles conservées fonctionnent avec des éclairages leds, ce qui a permis une économie d'énergie de 86% • RDV au PIJ pour accrocher votre message sur le sapin de la prévention (cf p.14).



LE FEU ET LA GLACE

des animations pour toute la famille



À La Madeleine, la magie de Noël ne s'arrête pas le 25 décembre ! Les 27, 28 et 29 décembre, la cour de l'école Rostand accueillera, cette année encore, de nombreuses animations pour toute la famille :

Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 décembre, de 14h à 19h :

- une piste de luge : 15 mètres de descente, 2m40 de hauteur, dévaliez ce nouveau toboggan sur une luge spécialement conçue pour La Madeleine. (Accessible à tous à partir de 1 mètre).



- un parcours accrobranche pour les petits : "Le grand Nord". (Accessible à partir de 2 ans et jusqu'à 1 mètre).
- un parcours accrobranche pour les plus grands. (Accessible à partir de 1 mètre).
- un carrousel réservé aux 2 - 6 ans.

Jeudi 27 décembre, de 14h à 19h :

- balades en calèche,
- stand maquillage.

Vendredi 28 décembre :

- lectures de contes à 14h30, 16h et 17h30 (lectures de 20 minutes),

- spectacle de feu à 18h sous la halle de la place du marché où jongleurs, cracheurs de feu, effets pyrotechniques ne vous laisseront pas de glace !

Samedi 29 décembre :

- spectacle de magie à 14h30, 16h et 17h30 (sessions de 20 minutes).

Enfin, tradition oblige, réchauffez-vous dans le chalet gourmand avec un bon chocolat chaud et une crêpe.

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Pinocchio, le pantin en spectacle

VENDREDI 4 JANVIER, À 18H30, AU COMPLEXE DU ROMARIN, RUE PAUL DOUMER.



Par le geste de l'ébéniste, le morceau de bois devient pantin. Par un heureux miracle, le pantin devient enfant. L'histoire aurait pu s'arrêter là... Mais c'est sans compter sur le caractère bien trempé de Pinocchio qui va le mener dans mille situations rocambolesques qui ne tiennent qu'à un fil... de pantin !

Redécouvrez l'une des plus belles histoires du monde, dans un festival de couleurs où les musiciens donneront le rythme de cette toute nouvelle création où comédie, chants et danses vous feront vivre un incroyable voyage.

Accès libre et gratuit.
Renseignements auprès du service animation au 03 20 12 21 69.

UN NOËL ZÉRO DÉCHET OU PRESQUE !

Les traditions légèrement je revisiterai

Passer un Noël zéro déchet ou au moins éco-responsable, c'est possible en simplifiant quelque peu les traditions et en évitant la surconsommation. Consommer mieux, acheter moins, quelques bonnes résolutions qui pourraient aussi vous permettre de rester "zen" pendant les fêtes !

> **Sapin, naturel ou artificiel :** le sapin naturel est entièrement biodégradable et peut être recyclé ou replanté (pour ceux en pot). Dans tous les cas, évitez la neige artificielle. Le sapin artificiel a quant à lui le mérite d'être réutilisable à condition

de le conserver 20 ans. Et pourquoi ne pas "déguiser" votre plus belle plante d'intérieur en sapin le temps des fêtes ?

> **Décorez :** privilégiez les décorations à base de matières recyclées ou mieux encore, fabriquez-les ! Pensez aussi à utiliser des guirlandes LED. Dressez votre table de fête avec une nappe en tissu et des assiettes traditionnelles (évitez le «jetable»).

> **Emballiez :** éviter les papiers métallisés ou plastifiés et réutilisez vos anciens emballages. Et pour un emballage original, utilisez la technique du Furoshiki (à base de tissu) !

> **Offrez ou faites-vous offrir des expériences :** privilégiez les cadeaux dématérialisés : un atelier créatif (différentes possibilités sur La Madeleine), une sortie familiale, un soin en institut de beauté, une place de concert, de théâtre ou de cinéma...

> **Des cadeaux raisonnables :** acheter des cadeaux respectueux de l'environnement (écolabellisés, en bois, fonctionnant à l'énergie solaire...), ou même des jouets "d'occasion". Enfin rappelez-vous que limiter le nombre de cadeaux ne modifie pas l'intention initiale qui reste celle de faire plaisir !



> **Achetez local :** rendez-vous dans vos commerces de proximité ou au marché (cf ci-dessous) avec vos propres contenants (pour le pain, les fruits et les légumes). Évitez le suremballage (conditionnements individuels...) et intégrez des fruits et légumes de saison à vos menus de fêtes.

À La Madeleine, mes courses je ferai

Pourquoi aller chercher plus loin ce que l'on peut trouver juste à côté de chez soi ? À La Madeleine, vous pouvez effectuer l'ensemble de vos courses de Noël, cadeaux comme repas de fête ! Commandez vos huîtres sur le marché et retirez-les le 24 décembre (cf p.17), offrez une box remplie de produits madeleinois, un spa, un cadeau original ou déco, trouvez votre tenue pour le réveillon, faites vous coiffer, maquiller ou manucurer, achetez vos grands crus, bulles ou bières et vos fleurs pour offrir ou décorer votre table...

Économisez votre carburant, réduisez vos émissions de CO², privilégiez les producteurs locaux, faites vos courses à La Madeleine !

Rendez-vous en pages 16 et 17 pour quelques exemples ou sur le site de l'UCAP : www.UCAP-lamadeleine.fr



L'UCAP organise par ailleurs, du 20 au 31 décembre, un jeu-concours à gratter avec des bouteilles à gagner (chez vos commerçants UCAP participants) !

VENEZ AUSSI FÊTER NOËL AVEC VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ, LE VENDREDI 21 ET LE LUNDI 24 DÉCEMBRE. DISTRIBUTION DE PAPILLOTES DE NOËL PAR LE PÈRE-NOËL.

Mon sapin et mes cartons je recyclerai

Mon sapin :

Du 2 au 5 janvier 2019, débarrassez-vous, gratuitement, de votre sapin dans l'un des 3 points de collecte installés Parc Botanique, Square du Tissage et place du marché.

Le samedi 5 janvier, de 9h à 12h sur la place du marché, vous aurez aussi la possibilité de faire broyer votre sapin et de repartir avec votre paillage.

Mes papiers et cartons :

Le lendemain de Noël est l'un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets. Si votre bac de tri (le grenat) déborde, rendez-vous place du marché, le mercredi 26 décembre de 9h à 13h, pour évacuer vos emballages cadeau en papier et vos cartons. Pensez à enlever les petites fenêtres en plastique qui elles ne se recyclent pas.

3 questions à STÉPHANIE POUILLIE

Adjointe au Maire, déléguée à l'animation

Comment prévoyez-vous les animations chaque année ?

La période de Noël est propice au partage. C'est pourquoi nous souhaitons prolonger ces moments avec des animations pour toute la famille dans la cour de l'école Rostand. Cette année, il y aura notamment deux parcours accrobranches, y compris pour les plus petits, tandis que tout le monde pourra glisser sur la nouvelle piste de luge !

Et bien sûr, pas de Noël sans Père-Noël ! Nous vous donnons

rendez-vous le 22 décembre à l'Hôtel de Ville pour assister à ses acrobaties et repartir avec une photo souvenir.

En dehors de ces animations, tout le monde pourra-t-il profiter de Noël ?

C'est notre souhait le plus cher. Un goûter de Noël solidaire, auquel nous tenons beaucoup, est chaque année organisé pour les mamans et les papas "solos".

Les tout-petits du RAM et nos écoliers assistent quant à eux à un spectacle de Noël et de nombreuses

animations sont organisées dans les accueils de loisirs. Sans oublier la traditionnelle coquille distribuée dans les écoles.

Quant à nos aînés, ils se verront remettre un colis de Noël, rempli de gourmandises (cf p.15).

Comment concilier le souci de l'environnement et l'esprit de Noël ?

C'est une préoccupation municipale permanente. Après avoir déjà réduit les éclairages festifs trop énergivores, cette année, nous avons fait réaliser des sapins en



bois du plus bel effet, qui pourront être réutilisés. Autre nouveauté, une collecte d'emballages sera organisée le 26 décembre



Oeuvre de Léocadie

TOUS AU SALON des Artistes Madeleinois

**JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE, DE 15H À 18H
À L'ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER.**

Des œuvres représentatives de La Madeleine côtoieront cette année les œuvres "habituelles" de nos artistes locaux : aquarelles, sculptures, photographies...

Le Conservatoire de Musique se joindra aux artistes pour un intermède musical le samedi 8 décembre, à 15h.

Vous aurez aussi la possibilité de vous exprimer sur une toile collective sur le thème : "La Madeleine, ma ville". Crayons, pinceaux, peinture seront à votre disposition pour remplir, en compagnie des artistes, ce mur d'expression.

Service culturel - Tél : 03 20 12 79 98 ou
service-culture@ville-lamadeleine.fr
Tous publics. Entrée libre.

MUSICVIDEOART : un aller simple pour la Jamaïque !

Le festival Musicvideart met à l'honneur la création dans le domaine de la vidéo musicale. À l'occasion de ce festival nomade, la Médiathèque de La Madeleine vous invite à tendre l'oreille ! Sur le thème : «Reggae et politique», assistez tout d'abord, à 15h, à la projection du film "Rocksteady : the roots of reggae" (Stascha Bader - 2009). Un documentaire passionnant qui retrace l'âge d'or de la musique jamaïcaine !

Et à 16h45, prolongez le voyage en compagnie de Bruno Blum pour une conférence sur "L'histoire du reggae et des musiques jamaïcaines".



MUSICVIDEOART!

du 29 novembre au 15 décembre 2018
La Madeleine / Lille / Lomme / Mons-en-Baroeul / Roubaix / Tourcoing
thème : **REGGAE ET POLITIQUE**

SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 15h, à l'auditorium de la Médiathèque
Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou
mediatheque@ville-lamadeleine.fr

SUR VOS AGENDAS :

RANDONNÉES ET DÉCOUVERTES :

Dimanche 9 décembre

Belgique :
Les collines de Kemmel
10 kms.

Samedi 22 décembre

Leers :
Circuit des 2 Leers - 11,5 kms.

Dimanche 6 janvier

Sainghin-en-Weppes :
Autour de la Libaude - 11 kms.

Dimanche 20 janvier

Bachy :
Sur les pas de Monique
10,5 kms.

**Renseignements et réservations
auprès de l'association
Randonnées et Découvertes
au 06 37 91 50 72**

SORTIES DU SI :

Judi 17 janvier

Eglise Sainte Catherine
Classée Monument Historique,
venez découvrir cette église de
style gothique flamboyant.

Mardi 5 février

Ath et Binche
Visitez la Maison des Géants et
ses personnages gigantesques
qui dévoileront leurs secrets.

Vendredi 1^{er} mars

Brasserie de Quérénaing
Visite guidée de la brasserie
Terre et Tradition où est fabri-
quée la bière de la ville « La
Madeleinoise » plus dégusta-
tion de 3 bières.

**Renseignements et réserva-
tions : Syndicat d'Initiative
au 03 20 74 32 35.**



SORTIES DU CAFA :

Mercredi 9 janvier

Galette des rois
Avec le CAFA - cf p.15.

Judi 25 avril

Hardelot
Au programme : sentier des Ma-
rais, repas au restaurant, visite
du château et café gourmand.

Du 14 jan 20 septembre

Le Cantal
Réservez votre séjour à La Cha-
taigneraie de Mours-la-Jolie.

**Renseignements et réserva-
tions auprès du CAFA
au 06 71 77 10 66.**

MON NOËL À LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque de La Madeleine vient de célébrer son 5^{ème} anniversaire (cf retour en images en page 20 et notre dossier spécial dans le MAG du mois de novembre).

À l'occasion des vacances de Noël, venez découvrir une sélection spéciale Noël : livres, contes, films, chants de Noël..., de nombreuses références cultes à ne pas manquer ! Pendant les vacances, du 24 décembre au 5 jan-

vier inclus, la Médiathèque vous accueille le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Médiathèque de La Madeleine
72, rue Gambetta - Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr - Facebook



Descente du Père-Noël, luge, spectacle de feu ou spectacle de Pinocchio..., retrouvez toutes les animations de Noël dans le dossier de Noël p.4 à 7 •
AVIS AUX ASSOCIATIONS : les dossiers de demandes de subvention sont téléchargeables sur le site de la Ville jusqu'au 11 janvier 2019.



Il rayonne, le **CONSERVATOIRE !**

Pour son 51^{ème} anniversaire, en 2010, l'école de Musique de La Madeleine a été labellisée "Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal". Ce classement, décerné par le Ministère de la Culture, vise à conforter le réseau national d'enseignement public de la musique, mais aussi de la danse et de l'art dramatique. Il atteste d'un socle qualitatif et professionnel (enseignement, pédagogie, disciplines, locaux...).

Ce label étant attribué pour 7 ans, la Ville a souhaité représenter sa candidature l'année dernière. Et c'est haut la main qu'en juin dernier il s'est vu renouveler son label jusqu'en 2023 ! Pendant cette période, dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, le Conservatoire aura à cœur de poursuivre les nombreuses collaborations initiées depuis 2010, notamment dans les écoles. D'autres nombreux projets sont aussi dans les "tuyaux" comme le développement du chant choral, de la musique de chambre ou l'initiation à la direction d'orchestre. L'enseignement de nouveaux instru-



ments sera aussi proposé comme la contrebasse et la musique assistée par ordinateur (MAO).

Le Conservatoire Madeleinois est toujours à la recherche de l'excellence mais garde comme objectifs principaux le plaisir et le partage. Grâce à des enseignants passionnés et impliqués, menés par la baguette de Philippe Vadrot, directeur, des locaux modernes et fonctionnels, et des élèves enthousiastes, la partition du Conservatoire à Rayonnement Communal ne connaît aucune fausse note !

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT COMMUNAL
Place des Fusillés et Déportés

Tél : 03 20 31 24 23 / conservatoire@ville-lamadeleine.fr

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 20h30 - mercredi de 8h45 à 12h45 et de 13h45 à 19h45 - samedi de 9h à 13h.

Quelques chiffres : 520 élèves en 2010, 645 en 2018 dont 90% de Madeleinois - 2013 : agrandissement des locaux - 25 : le nombre de professeurs - 30 disciplines enseignées (dont certaines assez rares telles que la harpe ou l'accordéon) - 1 Big Band de Jazz - 266 heures d'enseignements par semaine.

Le Conservatoire en **CONCERT**

Si vous souhaitez découvrir quelques-unes des 25 disciplines enseignées au Conservatoire (cf ci-dessus) et surtout le talent prometteur de ses jeunes interprètes, rendez-vous au concert de fin d'année !

Samedi 15 décembre à 19h, à l'église Sainte-Marie-Madeleine. Gratuit. Renseignements auprès du Conservatoire (cf ci-dessus).



CONCERT de l'Orchestre d'Harmonie



L'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine, sous la direction de Philippe Vadrot, vous invite à son concert de fin d'année qui sera donné dans la chapelle de la Résidence Saint Maur.

Dimanche 9 décembre à 15h30, à la Chapelle de la résidence Tiers Temps (15 avenue Saint Maur). Gratuit. Renseignements auprès de l'Orchestre d'Harmonie au 03 62 10 42 64.

LES FILLES AUX MAINS JAUNES 1914 - 1918, les femmes se souviennent

2 août 1914. Les usines d'armement reniflent la prospérité mais les bras manquent. Alors, on fait appel aux femmes qui découvrent un univers âpre et dangereux jusque-là réservé aux hommes. Les conditions de travail insalubres, les produits toxiques, les inégalités, les mensonges d'État... Elles comprennent que pour obtenir une place autre que celle de mère et d'épouse, elles vont devoir se battre, ensemble.

Un sujet historique qui entre en résonance avec l'actualité. Drame, humour, solidarité..., et surtout beaucoup d'humanité, ne manquez pas ce spectacle proposé par le Centre de Culture et d'Animation dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice de 1918.



Vendredi 8 février à 20h et samedi 9 février à 19h, au Millénaire (CCA, 35 rue Saint Joseph). Tarifs : 8, 7 et 6€. Tous publics. Durée : 1h15. Renseignements auprès du CCA au 03 20 55 19 51. www.cca-lamadeleine.fr

CADRE DE VILLE

TRAVAUX LIANE 5

Où, quand comment ?



Depuis le 24 septembre, la Métropole Européenne de Lille procède aux travaux relatifs à la Liane 5, dans la rue du Général de Gaulle. Ces travaux concernent la mise aux normes des arrêts de bus et l'installation de portions de voies dédiées aux bus et aux vélos.

Après la démolition des îlots centraux en entrée de ville (entre la rue du chaufour et la rue Paul Doumer), l'aménagement du parvis face au programme immobilier "Théorème" et la réfection des trottoirs à l'angle de la rue Jeanne Maillotte, plusieurs phases de travaux sont à prévoir jusqu'au printemps 2019.

Les travaux seront interrompus pendant les fêtes de fin d'année. Ils reprendront en janvier 2019 selon un planning prévisionnel, afin de réfectionner les trottoirs de la rue du Général de Gaulle (côté commerces).

PLANNING PRÉVISIONNEL :

> **Du 7 au 11 janvier** : Fin de la réfection des trottoirs de la rue Jeanne Maillotte jusqu'au Boulevard Schuman.

> **Du 14 janvier au 8 février** : Réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle dans sa partie située entre la rue du Chaufour et la rue Paul Doumer.

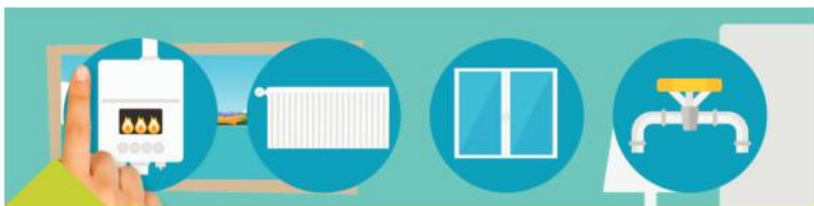
> **Du 11 février au 1^{er} mars** : Réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle dans sa partie située entre la rue Paul Doumer et la rue Aristide Briand.

> **Du 4 au 30 mars** : Réfection de la chaussée de la rue du Général de Gaulle sur le tronçon situé entre le Boulevard Schuman et la rue Aristide Briand.

LA LIANE 5

"Ligne de bus à niveau élevé de service", la Liane 5 remplacera la ligne 12 et permettra de "booster" le temps de trajet le long des 16,7 kilomètres de son parcours. Un gain de 12 minutes sera réalisé grâce notamment à des aménagements de voies réservées sur le trajet de la ligne.

Vos commerces restent ouverts pendant toute la durée des travaux !



MAÎTRISER SON ÉNERGIE avec le dispositif CIVIGAZ

Dans le cadre de la convention de partenariat avec GRDF et de sa politique en faveur de l'habitat durable, la Métropole Européenne de Lille proposera prochainement le dispositif CIVIGAZ sur le territoire madeleinois.

Initiée par GRDF et la fondation FACE, cette opération est portée par l'association INTERFACES.

CIVIGAZ a pour objectif de contribuer à la lutte contre la précarité énergétique des ménages et à renforcer la sécurité domestique dans les logements, tout en promouvant la citoyenneté et

l'engagement des jeunes au bénéfice des personnes les plus vulnérables.

Cette opération mobilise des services civiques encadrés par un médiateur, qui accompagnent les habitants de logements collectifs et les propriétaires occupants de logements individuels dans la maîtrise de leur énergie. Ils les sensibilisent également à la sécurité des installations intérieures gaz.

Pour les reconnaître : ils seront bien identifiés, habillés de gilets bleus et passeront à votre domicile de mi-décembre 2018 à juillet 2019.

PLU2 - ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de PLU2 est soumis à une enquête publique jusqu'au 11 janvier inclus.

Un "cahier communal" est à votre disposition au Service Urbanisme, reprenant les principales informations du projet de PLU2 à l'échelle de la commune (carte de destination des sols, règlements, liste des emplacements réservés, atlas du stationnement et des hauteurs, orientations d'aménagement et de programmation, avis du Conseil Municipal sur le projet de PLU...).

Vous souhaitez contribuer ? Faites part de vos remarques !

- Via le registre dématérialisé : www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL
- Par mail à l'adresse : PLU2-MEL@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier à Monsieur le Président de la Commission d'enquête à l'adresse : MEL, Direction des Affaires

Juridiques, Service Droit de l'Aménagement et de l'Urbanisme, 1 rue du Ballon, CS 50749, 59034 LILLE Cedex.

- Vous rendre à la MEL ou à la Mairie de Marcq-en-Baroeul où sont mis à disposition l'ensemble des pièces du PLU, ainsi qu'un registre papier.

Vous pouvez également rencontrer le commissaire enquêteur lors de la seconde et dernière permanence qui se tiendra le 4 janvier de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville de La Madeleine.

Trois autres permanences se tiendront au siège de la MEL, 1 rue du Ballon à Lille : de 14h à 17h, les 27 décembre, 4 et 11 janvier.

Retrouvez toutes les informations relatives au PLU2 sur le site ou en consultant le dossier dédié dans le MAGdeleine de mai 2018 (disponible en ligne).

ZONE BLEUE,

Renouvelez votre carte de stationnement 2018 !

Vous résidez ou travaillez dans le périmètre de la zone bleue ? Vous souhaitez bénéficier d'une carte permettant de stationner votre véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur) ?

Les cartes 2019 seront mises en vente à compter du 10 décembre.

GAGNEZ DU TEMPS !

- Remplissez votre demande en ligne :

à partir du 3 décembre, via le formulaire en ligne sur le site internet de la ville, sans oublier d'y joindre vos pièces justificatives. Une fois la complétude du dossier vérifiée et portée à votre connaissance vous pourrez :

- transmettre un chèque à l'ordre de la régie centralisée comportant le numéro de votre dossier, accompagné d'une enveloppe pré-timbrée (votre carte vous sera alors envoyée par voie postale dès réception du paiement)

- ou retirer votre carte directement auprès de la régie.

- Transmettez votre demande par voie postale

(Hôtel de Ville - Service Urbanisme - 160 rue du Général de Gaulle - 59 110 La Madeleine) accompagnée des pièces justificatives + un chèque à l'ordre de la régie centralisée comportant votre numéro de dossier accompagné d'une enveloppe pré-timbrée à votre adresse (votre carte vous sera alors envoyée par voie postale dès réception du paiement).

Si vous ne souhaitez pas transmettre votre paiement par voie postale, votre carte sera à retirer auprès du service de la régie.

Attention : en cas de non acheminement de la carte à votre domicile, la Ville déclinera toute responsabilité. Une nouvelle carte pourra néanmoins être délivrée, moyennant un nouveau paiement.



VOUS ÊTES RÉSIDENT ?

Pour renouveler votre carte, vous avez la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne (cf ci-contre), ou de vous rendre à la mairie, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h. Les cartes seront à retirer auprès de la régie, située au rez-de-chaussée.

> Liste des pièces nécessaires à la délivrance de la carte :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- La carte grise du véhicule dont l'adresse doit être en zone bleue et identique à l'adresse du justificatif de domicile.

Si la carte grise n'est pas à la bonne adresse de domiciliation en zone bleue, vous devez effectuer la modification d'adresse auprès de la Préfecture. Cette démarche peut être effectuée en ligne, gratuitement, sur le site servicepublic.fr.

Pour vous permettre d'effectuer cette démarche, une carte provisoire de stationnement pourra vous être délivrée sur présentation de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule. Cette carte gratuite sera valable 1 mois et non renouvelable.

> TARIFICATION CARTE RÉSIDENT 2019 :

- 15€ par carte jusqu'aux deux premières cartes délivrées au sein d'un même foyer.

- 30€ à compter de la troisième carte délivrée au sein d'un même foyer

- 10€ pour les véhicules verts (électriques, au gaz naturel, hybrides rechargeables non diesel émettant moins de 60g de CO² au km)

En cas d'achat en cours d'année, aucun prorata ne sera appliqué.

ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS ?

Transmettez une demande écrite du responsable de l'entreprise précisant le nombre total d'employés, de cartes sollicitées et de cartes obtenues au titre de l'année 2018, en joignant les copies des cartes grises correspondantes. Après examen des dossiers, les entreprises seront informées des cartes pouvant être délivrées et invitées à les retirer à la Mairie.

Pour un professionnel travaillant en zone bleue :

Transmettez une demande écrite motivée indiquant le nombre d'heures travaillées en zone bleue et le contrat de travail correspondant.

Pour prétendre à l'obtention d'une carte en qualité de professionnel travaillant en zone bleue, le demandeur devra justifier d'un contrat d'au moins 20h de

travail en zone bleue, à l'exception des contrats de garde d'enfants.

Ces démarches pourront être effectuées directement à la mairie, par courrier ou par voie électronique (service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr)

> TARIFICATION CARTE "PROFESIONNELS" 2019 :

- 50€ par carte.

- 30 € pour les véhicules verts.

La carte résident ou "professionnels" est uniquement payable à l'année et valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Aucun paiement proratisé ne sera accordé quelle que soit la date de délivrance.

Justificatifs de domicile uniquement acceptés :

- Les baux d'habitation récents en cas de non possession de factures,

- les échéanciers de facturation gaz - électricité en cours de validité,

- les factures de gaz - électricité de moins de 3 mois,

- les avis d'imposition pour l'année en cours,

- les titres de propriété en cas d'acquisition récente et de non possession de factures,

Aucune carte ne pourra être délivrée sans la présentation cumulative de ces pièces justificatives, y compris pour les personnes ayant bénéficié d'une carte les années précédentes.

ET SI... le véhicule n'est pas la propriété du demandeur de la carte

Et en cas d'impossibilité de procéder au changement de l'adresse de domiciliation de la carte grise, des documents complémentaires sont à fournir dans les cas suivants :

- Si le demandeur n'est pas propriétaire du véhicule : une attestation de co-conducteur de l'assurance du propriétaire du véhicule.

- Si le demandeur utilise un véhicule de fonction : une at-

testation de l'employeur.

- Si le demandeur utilise un véhicule en leasing : un contrat de location mentionnant le nom du demandeur.

- Si vous êtes étudiant et que vous résidez en zone bleue le temps de vos études mais que votre adresse sur la carte grise est celle de vos parents ou de votre résidence principale : un certificat de scolarité attestant de vos études dans la métropole Lilloise.

Pour tous renseignements :

03 20 12 79 82

service-urbanisme@

ville-lamadeleine.fr

www.ville-lamadeleine.fr

La Ville de La Madeleine a participé au concours national "Capitale française de la Biodiversité" qui valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la conception et la gestion écologique des espaces de nature.

Les efforts faits par la Ville en la matière ont été reconnus avec l'obtention d'une libellule, grâce notamment à :

- l'installation de ruches sur la terrasse de l'Hôtel de Ville et prochainement aux jardins familiaux avec une gestion par l'association "Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois",
- la mise en place de potagers partagés sur le domaine public par des associations mais également par la Ville,
- l'adaptation du fleurissement : diminution des plantes annuelles et bisannuelles au profit des plantes vivaces, plantation d'arbres (environ 60/an), mise en place de zones de fauche et prairies fleuries...
- l'expérimentation d'une zone en éco-pâturage en 2017 qui sera renouvelée,
- la réalisation de façades végétalisées à la demande des particuliers (création d'une fosse et subvention pour le treillage et les plantes),
- l'expertise annuelle du patrimoine arboré (plus de 3500 arbres recensés),
- l'incitation des promoteurs à introduire de l'agriculture urbaine dans leurs projets,
- la présence de producteurs locaux sur les marchés madeleinois et la mise à disposition de la place du marché à l'AMAP de La Madeleine,
- l'introduction de 30 % de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire.



- l'utilisation de techniques alternatives pour lutter contre les nuisibles,
- la création d'un jardin pédagogique labellisé « refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux »,
- l'existence de jardins familiaux comprenant 132 parcelles.



Une libellule pour La Madeleine

Retrouvez sur le site www.capitale-biodiversite.fr l'ensemble des rapports de visites de terrain et le recueil des actions exemplaires autour du thème 2018 « Conception et gestion écologique des espaces de nature ».

Traquez vos défauts d'isolation avec la **CAMÉRA THERMIQUE**

La Ville de La Madeleine met à disposition de ses habitants une caméra thermique.

Celle-ci permet d'identifier les défauts d'isolation des logements (ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité, ...). Elle doit être utilisée de préférence en hiver car il faut une différence de température d'au moins 5°C entre l'intérieur et l'extérieur.

Les justificatifs nécessaires pour emprunter le matériel pendant 48h sont :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le versement d'une caution d'un montant de 300 €.

Pour tous renseignements, réservation du matériel et inscription à la balade thermique, contactez le service développement durable au 03.20.12.79.75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



«JE RÉNOVE MON LOGEMENT» je me fais accompagner.

Vous avez besoin de conseils pour construire, rénover, se chauffer, installer des énergies renouvelables, rafraîchir et faire des économies d'énergie au quotidien ? Profitez des conseils pratiques et techniques de l'Espace Info Energie

L'Espace Info Énergie (EIE) vous apporte des réponses concrètes, pratiques et techniques pour rénover votre logement et réaliser des économies d'énergies.

L'EIE dispose de documentations actualisées, vous renseigne sur les critères et les démarches pour bénéficier des aides financières et vous conseille sur les matériaux et les équipements les plus performants. Une analyse des devis et propositions techniques des artisans et des entreprises peut également être réalisée avec vous.

Le conseiller Info-Énergie du territoire de la couronne nord, Lucas Robert vous reçoit gratuitement sur rendez-vous à la mairie le vendredi matin (2^{ème} et 4^{ème} du mois).

Pour prendre rendez-vous, contactez le 03.62.53.25.17 ou envoyez un mail : lrobert@adilnpsc.fr

Vous pouvez également suivre des ateliers de formations, animations grâce à la Maison de l'Habitat Durable.

Le programme est disponible sur le site :

<http://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr>

La Ville de La Madeleine propose notamment des aides pour favoriser les économies d'énergie et développer les énergies renouvelables en subventionnant les travaux d'isolation, l'installation d'un chauffage au bois, d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) ou système solaire combiné (SSC), de panneaux solaires et d'un point de charge pour véhicules électriques.

PARTICIPEZ À LA BALADE THERMIQUE !

La Ville de La Madeleine, en coopération avec l'EIE, organise une balade thermique **le samedi 12 janvier à 10h** (gratuit sur réservation auprès du service Développement Durable).

Lors de cette animation, vous pourrez tester cette caméra et connaître les différentes interprétations avant emprunt en mairie.

POUR VOTER, JE M'INSCRIS !

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 états membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu **le dimanche 26 mai**.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Pour participer aux scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. Cette inscription est obligatoire.

- Aucune démarche à effectuer pour les anciens électeurs. La carte d'électeur sera adressée au dernier domicile électoral connu.

- Les nouveaux Madeleinois ou nouveaux électeurs qui souhaiteraient voter doivent être inscrits sur les listes électorales.



- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, y compris pour un changement d'adresse dans la commune : il faut alors soit effectuer la démarche sur www.service-public.fr soit se présenter au service état-civil-élections

Le service des élections se tient à disposition pour toute précision au 03.20.12.21.61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

Attention, le service fermera exceptionnellement à 16h les 24 et 31 décembre 2018.

ACTUS
CITÉ

Devenez ASSESEUR

Les bureaux de vote sont composés d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire. Vérifier et faire signer les listes d'émargement, tamponner la date du scrutin, veiller au bon déroulement des opérations de dépouillement, telles sont les missions confiées aux assesseurs désignés par les candidats.

Monsieur le Maire peut également, pour compléter certains bureaux, nommer des assesseurs parmi les électeurs de la commune. Si vous souhaitez vous porter volontaire pour assurer ces fonctions le jour des scrutins, vous êtes invités à vous inscrire sur une liste de réserve, auprès du service état civil de la mairie. Un tirage au sort sera opéré en fonction des places à pourvoir.

LE RECENSEMENT, un outil pour l'avenir

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous **à partir du 17 janvier**. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

VOS AGENTS RECENSEURS :

1 - Christophe MATTHYS

Avenue Joffre, Rues Saint Victor, J. Maillotte «Les Jonquilles», G. Clémenceau, G. Pompidou, Gantois, Verdun, de la Filature «Les Promenades », d'Alger.

2 - Jérôme MERCIER

Avenues Verdi, Louise, Foubert, République, Albert 1^{er}, Bernadette, Cités Breyne (rue de Turenne), Delerue (rue Pasteur). Allée du Château, Rues Carnot, Chanzy, de la Concorde, de Paris, Turenne, Desaix, du Général de Gaulle, Faidherbe, Fontaine, F. de Guillebon, Mermoz, Pasteur (bâtiment Mercure), Saint-Maurice, Saint-Pierre, des Poètes, du Ballon, F. de Badts, Gay Lussac.

3 - Emmanuel CARROT

Rues Courbet, Berkem, Desmazières, du Cimetière, G. Pompidou, du Pré Catelan, F. Faure, Joséphine, Kléber, résidence Bastide, L. Trulin, Négrier, R. Salengro, Saint-Joseph (rés du Riez), Agache, A. Ostande, Constantine, d'Oran, de Pérenchies, G. Pompidou, du Quai (Carrière Desquiens), du Tissage, de la Gare, de la Paix, Dewacre, du Général de Gaulle, du Moulin, E. d'Hallendre, Gambetta, Godefroy, Place de la

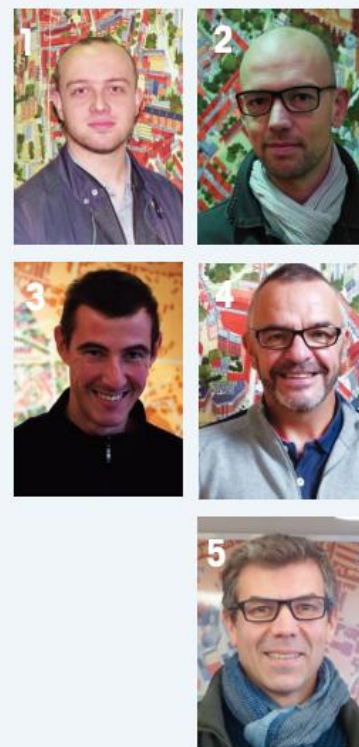
Boucherie, impasse Joséphine, allée de Waudringhem, allée du Petit Menin, rés. les Bouleaux.

4 - Etienne DUTHOIT

Rues J. Maillotte, Berthelot, Carnot, de Paris, du Chaufour, Docteur Legay, du Général de Gaulle, du Maréchal Foch, Faidherbe, J. Bart, Pasteur, P. Doumer «Clos de la Roseraie», Saint-Henri, Avenues de la République, Germaine, Saint-Maur, Simone, Suzanne.

5 - Bruno MAES

Rues de la Malterie, G. Pompidou, E. d'Hallendre, F. Faure, G. Scribe, J. d'Arc, Kléber (rés Tendanciel), Pardoën, R. Derain, Saint-Charles, A. Briand, Bomart, du Général de Gaulle, du Romarin, J. Maillotte, Paul, P. Doumer, Saint-Maurice, Thiers, Vernet, Square Charles Pastour, impasse Choquel, Place de la Gare, avenue de la Résistance, Cité Saint-Charles, impasse Wyseur, Rés. les Tilleuls, Cour Steenkiste.



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 20 décembre

Conseil Municipal

A 18h15, salle du Conseil en Mairie. Accès libre.

Vendredi 21 décembre

Permanence de M. le Maire

De 17h15 à 19h15 en Mairie.

Mercredi 9 janvier

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

TOUTES
GENERATIONS

LE HARCÈLEMENT, je dis **NON !**

Faisant suite à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire qui se déroule au mois de novembre, depuis maintenant 4 ans, l'équipe du Point Information Jeunesse organise des journées de sensibilisation auprès des élèves du collège Flandre.

Cyberharcèlement, violence des mots, violence des gestes, danger des réseaux sociaux... par l'intermédiaire de mises en situation, de jeux, de création d'affiches et de débats animés par l'équipe du PIJ et des intervenants spécialisés, les langues des jeunes se délient et la parole se libère, les questions fusent et les échanges se créent.

Parler, échanger... c'est justement lutter pour mettre fin au harcèlement ! Victime, témoin... parlez-en à un adulte de votre établissement, à vos parents, à un ami qui pourra en parler à un adulte...

L'équipe du Point Information Jeunesse est aussi présente pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous orienter. N'hésitez pas à passer leur porte (voir coordonnées et horaires ci-dessous).

Et enfin, si vous ne vous sentez pas à l'aise pour en parler, vous pouvez aussi appeler le :

N° VERT "NON AU HARCÈLEMENT" :
3020

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

Si le harcèlement a lieu sur internet :

N° VERT "NET ÉCOUTE" :

0800 200 000

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

En 2017 :

> **18 %** des collégiens déclaraient avoir subi au moins une atteinte via les réseaux sociaux ou par téléphone portable (usurpation d'identité, vidéo humiliante ou diffusion de rumeurs).

> **7 %** des collégiens déclaraient avoir subi plusieurs atteintes, insultes ou humiliations par les réseaux sociaux ou par téléphones portables, ce qui s'apparente à du cyberharcèlement. Il est davantage subi par les filles (8 % contre 6 % pour les garçons) et par les élèves de troisième.

(Source Depp, Écoles, établissements, climat scolaire, Note d'information, n 17.30)



LES SAPINS de la prévention

Le 1^{er} décembre se tenait la journée internationale de lutte contre le sida.

Au Point Information Jeunesse la lutte se poursuit tout au long du mois avec l'opération "Sapins de la Prévention". À cette occasion, pour soutenir ceux qui se battent contre ce virus et sensibiliser le plus grand nombre, venez décorer le sapin du PIJ en y accrochant vos messages de prévention, de lutte contre le sida et d'espoir.

Des brochures, plaquettes d'informations, préservatifs et goodies vous seront offerts et toute l'équipe du PIJ sera mobilisée pour répondre à vos questions (coordonnées et horaires ci-contre).

PIJ

Le Point Information Jeunesse est un lieu d'information, de documentation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 30 ans. L'accueil est anonyme, sans rendez-vous et gratuit !

Situé au 12 rue du Moulin, il est ouvert : le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi et le vendredi de 9h à 12h, et le jeudi de 14h à 18h.

Renseignements : 03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

CHRISTMAS IS COMING... au centre Moulin ados



Ados madeleinois... vous êtes prêts ? Relevez les plus grands défis et devenez agents d'élite, évadez-vous d'une prison de dictateurs en moins de 60 minutes et faites le plein d'"aquasensations" !

Pour les vacances de fin d'années, le centre Moulin vous réserve des sorties pleines d'aventures à Team Break, Koezio et Aqualibi.

Mais puisque les aventuriers ont aussi besoin de repos, le cinéma, le sport, les activités créatives et la cuisine seront aussi au programme !

Le centre Moulin vous accueillera du 24 décembre au 4 janvier. Inscrivez-vous jusqu'au 21 décembre... mais attention, les places sont limitées à 30 aventuriers de 11 à 17 ans ! Dépêchez-vous de vous inscrire pour ne rien manquer !

CENTRE MOULIN ADOS :

Entrée par le parc De Latre De Tassigny, derrière le kiosque.

Tél : 03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



BANQUET GAGNANT !

En juin dernier, les enfants des accueils de loisirs du mercredi prenaient la pause pour participer au concours national des collectivités organisé par Interfel, dans le cadre de la Fête des fruits et légumes frais 2018. L'objectif ? Créer une fresque humaine représentant le banquet de la "Fraîch'Fantasy", un univers fantastique avec des personnages extraordinaires. Leur imagination débordante les a placés à la seconde place du concours et leur a permis de gagner un atelier culinaire !

Les vacances se suivent mais sont toujours extra DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs des vacances de fin d'année se dérouleront du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2019. Les inscriptions sont en cours, pensez à les finaliser avant le 14 décembre !

Pour les vacances d'hiver, 5 accueils seront ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 11 ans, du lundi 11 au vendredi 22 février 2019.

Pour inscrire vos enfants, 3 étapes :

> 1^{ère} étape - À partir du lundi 21 janvier : Envoyez un mail à service-famille@ville-lamadeleine.fr en précisant le nom, le prénom, la date de naissance de l'enfant ainsi que l'accueil de loisirs (conditions particu-

lières d'accueil pour les enfants nés à partir du 01/07/2015).

> 2^{ème} étape : À réception, le service Famille-Enfance-Écoles vérifie qu'il est déjà en possession du dossier complet (dossier familial unique, fiche sanitaire de liaison, quotient familial...) et vous ouvre les droits sur le portail famille. À défaut, le service vous invitera à venir compléter le dossier.

> 3^{ème} étape - Avant le vendredi 1^{er} février, 17h :

Vous vous connectez sur votre portail famille pour réserver les jours d'accueil. Les réservations sont à faire en journée avec repas (sur le portail, il vous faudra cocher à la fois la journée

et le repas). Enfin, vous enregistrez et procédez au paiement immédiat.

Le service famille est à votre disposition pour effectuer ces démarches avec vous. La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis.

Retrouver toutes les informations utiles sur le site de la ville.

Actions financées avec le soutien de la CAF du NORD.

Renseignements auprès du service famille au 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr

ON SE RÉGALE avec le CAFA

Vous avez demandé votre colis de Noël au CAFA ? Il est maintenant temps de venir le chercher !

> Mardi 18 décembre :

Pour les résidents des foyers logements "Les Promenades", de 10h15 à 11h30, "Les Jonquilles", de 14h30 à 15h30 et "Les Capucines", de 16h à 16h30.

> Mercredi 19 décembre, de 9h à 11h, à la salle Saint Vital (rue de Berkem), pour le quartier de Berkem.

> Jeudi 20 décembre, de 14h à 16h30, à la salle Moulin (rue du Moulin), pour le quartier de la Nouvelle Madeleine.

> Vendredi 21 décembre, de 11h à 12h, à "La Roseraie" (90 rue Paul Doumer), pour ses résidents, et de 14h à 16h, pour le quartier du Boulevard.

> Samedi 22 décembre, de 9h à 11h30, au restaurant scolaire (rue Kléber) pour le quartier du Centre, et de 14h30 à 16h, salle Satgé (rue Saint Charles) pour le quartier Saint Charles.

Serez-vous le roi ou la reine ? Découvrez-le en dégustant la galette des rois, le 9 janvier, de 15h à 18h, au restaurant scolaire rue Kléber. Inscriptions au chalet alsacien, rue Gambetta, les lundis et jeudis de 15h à 17h.

Rens.: 06 71 77 10 66.

L'ACTU DES SÉNIORS !

Petite pause dans les activités séniors pendant les vacances de fin d'année. L'atelier mémoire, la gym, le Tai Chi, l'atelier tricot et la marche nordique reprendront leurs activités normales à compter du 7 janvier.

Deux après-midis goûter et jeux vous sont proposés :

- Mercredi 12 décembre, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle) autour de jeux

anciens.

- Mercredi 16 janvier, de 14h à 16h, à la salle Satgé (78 rue Saint Charles), autour de jeux de société.

Inscriptions gratuites auprès du service aînés, avec la carte Pass'Sénior (ou sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Renseignements auprès du service aînés au 03 20 12 21 62.

Pour aller au marché, empruntez gratuitement la navette ! Elle circulera les 24, 28 et 31 décembre, l'occasion de faire vos derniers achats pour les fêtes de fin d'année !

Le service de navette vous est également proposé pour vous rendre au nouveau cimetièr. Prochains trajets le 4 décembre et le 8 janvier.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès du service aînés.

Bientôt, votre CARTE AVANTAGES !

La Municipalité souhaite mettre en place, courant 2019, une carte avantages gratuite, afin de favoriser le commerce de proximité et vous permettre de profiter d'offres exclusives chez vos commerçants participants. Voici quelques exemples d'enseignes ayant déjà répondu (sous conditions) : 50% de remise sur le 1^{er} mois d'abonnement à Tonic Garden, 15% chez Lili Rose, - 10% chez Cidalia Coiffure, 5% sur les accessoires chez Wattitud, 10% sur votre contrôle Technique chez Dekra...

**service-commerce@
ville-lamadeleine.fr**



Andréa Papegaey (à gauche) passe le relais, ou plutôt le sèche cheveux, à Jennifer Houbart qui est arrivée chez Zouzou Coiffure comme apprentie !



La Carrosserie Lavoisier a reçu le Prix du Carrossier de l'année lors de l'évènement professionnel "Ze Award". Une réussite que Sébastien Staels dédie à la jeunesse !



Les nœuds de toto sont fabriqués en inox brossé et monté sur un joli tissu en coton. Original non ? Et une bonne idée cadeau ! Vente en ligne et à la Petite Boîte Jaune.

C'est sous le signe de l'optimisme que s'est déroulée la 10^{ème} édition de la cérémonie en l'honneur des artisans, commerçants et professionnels de La Madeleine.

"Il faut être optimiste lorsqu'on est chef d'entreprise" déclarait d'ailleurs Olivier Robin qui annonçait aussi, pour cette année 2018, 30 créations d'entreprises sur notre territoire. Le conseiller municipal délégué aux relations avec les commerces et entreprises locales a ainsi souhaité la bienvenue aux "petits nouveaux". "Achetez local !"

a-t-il conclu, appuyé par Emmanuel Burie, Président de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine.

"Les consommateurs sont devenus des "consomme-acteurs" exigeants déclarait Sébastien Leprêtre. "C'est pour cela que nous continuerons à vous soutenir et à vous accompagner au quotidien". En dépit du contexte actuel, Monsieur le Maire a aussi exhorté les commerçants et chefs d'entreprises à rester positifs, innovants et créatifs !

C'EST NOUVEAU !

- "Yoga Mood" : studio de yoga.
- "Les nœuds de Toto" : cf ci-dessus.
- "Wattitud" : concept store de vélos électriques.
- "Mouffette" : concept store de décoration avec atelier.
- "La Petite Boîte Jaune" : concept store déco, cadeau vintage, salon de thé.
- "Breizh Bistrot" : restaurant de spécialités bretonnes.
- "Ose Couture" : créatrice qui redonne vie aux tissus oubliés.
- "La Bête à Pois" : créatrice de bijoux imprimés en 3D
- "Brena BAM" : la nouvelle mode à l'ancienne.
- TOFF ELEC : électricien...

LA GUERRE DES BOUTONS :

La "Mercerie Pasteur", véritable institution madeleinoise, est installée rue Pasteur depuis 30 ans. À sa tête, Nathalie Waeles qui a été mise à l'honneur à l'occasion de cette cérémonie. Elle s'est vu remettre le Label "Charte Qualité - niveau Confiance", par Marie-Josée Camaret, représentante territoriale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France.



> **LE PRIX «C'MADELEINOIS»** (production 100% locale ou commerçants et artisans ayant un savoir-faire particulier) :

PRIMÉS ET LABELLISÉS :

- **Florence Bobot - «Solifactory»**
www.solifactory.fr - Facebook
- **Véronique Bevallard - "Ose Couture"**
www.osecouture.com - Facebook
- **Stéphanie de Meyer et Nicolas Menini - "Restaurant L'épicure"**
Facebook
- **Simon Dauphin et Florian Vandeveldé - "Restaurant Aux jours heureux"**
www.aux-jours-heureux.fr - Facebook

> **LE PRIX «DÉVELOPPEMENT DURABLE»** a été décerné à **Véronique Bevallard** : "Ose Couture" (cf ci-contre).

> **LE PRIX «ORIGINALITÉ»** a été décerné à **Sophie Pionnié** : «La Petite Boîte Jaune». Facebook

> **LE PRIX «INITIATIVE»**, parce que sans initiative, rien ne se fait, rien ne se crée, a été attribué à **Florence Bobot «Solifactory»** (cf ci-contre).

Commerces OUVERTS !

Pendant les travaux rue Pompidou, ils continuent à vous accueillir :

- Café "Le Pompidou", 112 bis rue Georges Pompidou
- Pharmacie "Saint Vital" - 1, Place de la Boucherie

La MEL procède à des travaux d'aménagement relatifs à la "Liane 5" (voir

p.11). Pendant ces travaux, vos commerces de la rue du Général de Gaulle restent ouverts et accessibles.

Un immeuble de 16 logements est en cours de construction avenue de la République. Les restaurants à proximité continuent de vous accueillir : "Aux Jours Heureux", "Eat and you", "Guerino 2", "Breizh Bistrot", "Il Piccolo Mulino".

Sur "Le Banc de Jackie", vos **HUÎTRES** de Marennes Oléron

Depuis plusieurs semaines, un petit nouveau s'est installé sur le marché et les spécialités qu'il propose ne vous laisseront pas indifférents à l'approche des fêtes de fin d'année ! "Le Banc de Jackie" vous invite à déguster ses délicieuses huîtres, en provenance directe de Marennes Oléron.

"Nous sommes une entreprise familiale" explique Valentin, "nos huîtres sont encore dans l'eau le mercredi et le vendredi matin, je suis sur le marché de La Madeleine pour les faire déguster !". D'ailleurs, si une envie d'huîtres se fait sentir, pourquoi ne pas les déguster directement sur place ? Et pour les plus maladroits, rassurez-vous, Valentin ouvre vos huîtres. C'est d'ailleurs ce qui a fini de convaincre Monique : "je ne sais pas les ouvrir" explique-t-elle, "mais ce midi, je vais me régaler, elles sont délicieuses ! Et en plus, c'est bon pour la santé !".

Fraîcheur garantie, Valentin vous aide aussi à faire votre choix parmi les différentes variétés : taille, affinage... Découvrez la fine de claire verte, plus iodée et label rouge et d'autres spécialités de l'île d'Oléron : soupes de poissons, vins... "Le Banc de Jackie" est présent sur le marché madeleinois uniquement le vendredi. Mais à l'occasion des fêtes, il sera aussi présent les lundis 24 et 31 décembre. Pensez à passer commande !



«LE BANC DE JACKIE» - Tous les vendredis sur le marché et exceptionnellement les lundis 24 et 31 décembre
Tél : 06 29 99 54 75

L'OUTIL COMMUN, atelier partagé

Nul ne peut se douter de ce qui se cache derrière la porte blanche de la rue Faidherbe. Une fois le porche et la cour pavée franchis, «l'outil commun» dévoile un espace lumineux qui inspire à la création ! Marion, Laurence, Julie, Annie, Flavia, Clémence s'y retrouvent chaque matin.

Costumière, brodeuse d'art, couturière, modéliste, designer textile, spécialiste en linogravure... ces créatrices indépendantes exercent des métiers différents mais ont décidé de l'exercer dans un même lieu.

« Il y a un an et demi, ce lieu atypique a ouvert ses portes. Perrine, la propriétaire, avait à cœur de faire vivre cet espace. Elle a décidé d'en faire un atelier partagé de coworking entre professionnels de la création », explique Flavia, qui était déjà là à l'origine du projet.

Six résidentes permanentes travaillent dans l'esprit du « coworking ». Elles partagent cette ancienne menuiserie rénovée dans laquelle chacune dispose de son espace. La forme associative du projet permet d'investir dans des outils communs, tels qu'une machine à coudre le cuir.

« Cette nouvelle façon de travailler a changé nos vies professionnelles »,



expliquent les heureuses résidentes. «L'atelier partagé permet de casser l'isolement, d'échanger des bons plans, de s'entraider et de se faire connaître à plusieurs », confie Flavia, enthousiaste et motivée pour développer le lieu.

Ce grand espace permet également l'organisation d'ateliers proposés aux enfants et aux adultes pour apprendre à faire soi-même et même repartir avec sa création !

Couture, broderie maroquinerie, linogravure, céramique, l'outil commun propose des cours pour débutants ou initiés !

Vous souhaitez découvrir l'outil commun ?

L'outil commun ouvre ses portes pour préparer Noël. Venez voir et acheter vos cadeaux **le mercredi 5 décembre** de 14h à 20h. Vous pouvez participer aux ateliers. Nombre de places limitées. Tarif unique de 30 € les deux heures.

Sur réservation : loutil.commun@gmail.com

Pour Noël, offrez un atelier DIY (Do It Yourself) dispensé par une des créatrices en résidence : maroquinerie, broderie, couture enfant ou adulte, linogravure ou accessoires.

Plus d'infos sur la page facebook.

Le coworking est en pleine expansion ! Les espaces de travail collaboratif ont augmenté de 80% en 2 ans. On dénombre 600 espaces en France. Le coworking a débuté aux Etats-Unis. Il s'agit d'une alternative intéressante à la solitude et l'isolement. Ces espaces partagés permettent également de mutualiser des moyens.

DU VRAC en ligne

"On part en vrac", épicerie zéro déchet itinérante, vous propose un nouveau service. Commandez vos articles sur le site et venez retirer votre commande au marché madeleinois le vendredi.

Tous les produits sont vendus dans des contenants consignés entre 1€ et 2€ : bocaux en verre, sacs à vrac, bouteilles en verre...

Lorsque vous restituez les contenants vous obtenez un crédit consigne à déduire de votre prochaine commande

www.onpartenvrac.com
Sur le marché le vendredi



Un grand blond avec un verre à la main PIERRE RICHARD à La Madeleine !

Boissons Services Ducrocq (66 rue Gambetta) accueillera, le samedi 15 décembre, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Pierre Richard. Vous connaissez le comédien ? Venez découvrir le grand amateur de vin ! Dégustation, vente et dédicace de ses vins.



ON A AIMÉ







21



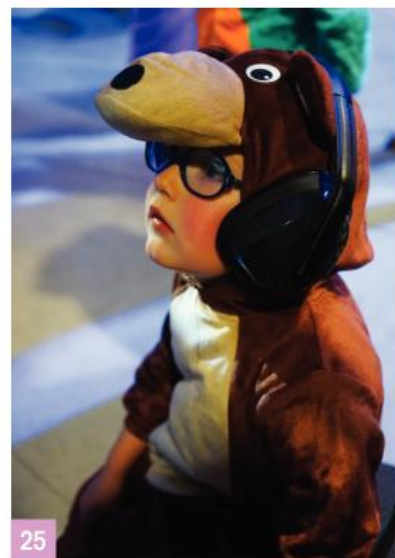
22



23



24



25

21 et 22 Créée par l'artiste lillois Quentin Carnaille, dans le cadre d'une exposition organisée en 2018 par l'association Berkem Label, la sculpture "ÉQUILIBRE" a pris place dans le jardin de la Médiathèque. Ce cube, affranchi de sa forme contrainte, est à découvrir, admirer et photographier sous tous les angles !



26

23 à 26 Il n'y a pas de plus belle et mémorable manière de fêter un anniversaire qu'avec une boum ! Alors, pour fêter ses 5 ans, la Médiathèque de La Madeleine n'a pas dérogé à la règle et a invité ses jeunes usagers à sa première boum. Écran interactif, jeux, ateliers de confection de masques, sans oublier l'essentiel, de la musique de tous pays, tous styles et toutes époques proposée par 2 DJ de "Radio Minus Sound System"... tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette boum, un anniversaire inoubliable !



27

27

Spectacle, échanges, formations et conférence étaient au programme des dernières "Rencontres de la petite enfance", en octobre dernier, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Parentalité. La table ronde, "Regards croisés, approches et pédagogies autour du jeune enfant" a rencontré un franc succès grâce notamment à l'intervention de 4 professionnels de la petite enfance.

28



28 Le 3^{ème} "Petit déjeuner des entreprises" s'est tenu récemment à l'espace Dufour. L'occasion pour Monsieur le Maire d'effectuer un tour d'horizon des projets d'urbanisme en cours de déploiement (Chaufferie, Zone d'Activités Solidaires...). Quant au prélèvement à la source, il n'a plus aucun secret pour nos chefs d'entreprises grâce à la présentation de Valérie Delangue (expert comptable chez ACTIGES).

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014.

«VIVE LA MADELEINE !»

1^{ère} LIBELLULE

Dans le cadre de sa participation au concours national « capitale française de la biodiversité » qui valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité, notre commune s'est vue récompensée par l'attribution d'une première libellule qui vient ainsi saluer son engagement en la matière.

1^{ère} PIERRE (1)

La première pierre du chantier de transformation de la chaufferie Huet a été récemment posée.

C'est une première pierre éminemment symbolique, 30 ans après la fin de l'activité de la filature Huet.

C'est une pierre de plus dans la démarche municipale de valorisation du patrimoine madeleinois.

C'est enfin la dernière pierre de notre « carré magique culturel » déjà composé du Millénaire, du Conservatoire et de la Médiathèque.

Pierre angulaire de la diffusion et de l'animation culturelles sur notre commune et même au-delà, le projet de la Chaufferie sera aussi, à son échelle, une pierre dans le jardin des ennemis de la liberté d'expression culturelle.

Rendez-vous dans un an pour l'ouverture au public.

1^{ère} PIERRE (2)

En janvier prochain, le bâtiment voisin de la résidence Les Promenades accueillera un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales. 15 logements verront ainsi le jour pour permettre aux femmes de retrouver de la sécurité et de la sérénité et ainsi commencer à se reconstruire.

Par cette « petite » action locale, La Madeleine est fière d'apporter sa pierre solidaire à une grande cause nationale.

BON ANNIVERSAIRE

Unanimement plébiscitée par les Madeleinois avec une fréquentation supérieure à la moyenne nationale, la médiathèque séduit, petits et grands, depuis son ouverture il y a 5 ans, par ses aménagements, ses collections et la qualité de son accueil.

C'est une belle histoire qui s'écrit ainsi depuis la constitution il y a près de 10 ans de la commission extra-municipale qui avait précédé sa création.

DECROCHE TON PERMIS

Partie du constat que le permis de conduire coûte cher, que trop de jeunes roulent sans permis, et que le permis reste le meilleur sésame vers l'emploi, la Ville a fait le choix, il y a quelques années, de

lancer auprès des jeunes Madeleinois un dispositif précurseur de co-financement du permis contre quelques heures de bénévolat.

En partenariat avec les auto-écoles, le tissu associatif, les acteurs de l'insertion, et les boursiers eux-mêmes, ce dispositif donnant-donnant vient ainsi responsabiliser les jeunes bénéficiaires.

COMMEMORATION ET RECONCILIATION

Nous nous félicitons de la mobilisation des Madeleinois tout au long de l'année 2018 autour de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Cette mobilisation a connu un point d'orgue le 11 novembre qui a été l'occasion d'un rassemblement populaire, intergénérationnel et même international avec la participation exceptionnelle de nos amis allemands de Kaarst.

A quelques mois du rendez-vous électoral que nous fixe l'Europe, mais aussi du 30^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Kaarst, n'oublions pas que l'Europe s'est construite sur la réconciliation franco-allemande et que cette dernière s'est particulièrement appuyée sur les jumelages.

OBJECTIF ATTEINT

La loi fixe aux collectivités l'obligation de compter au moins 6% de personnel han-

dicapé dans leurs effectifs.

A défaut de respecter cette obligation, les collectivités sont tenues d'acquiescer une contribution auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Ce n'est plus le cas pour La Madeleine qui remplit désormais pleinement cette obligation légale.

Ce résultat n'est pas le fruit d'une politique de recrutement ciblé de personnes handicapées qui aurait constitué une forme de discrimination positive contraire aux principes de notre République.

Il a été obtenu dans le cadre d'une gestion dynamique et maîtrisée des ressources humaines municipales privilégiant toujours les compétences professionnelles pour répondre aux besoins de la commune et de ses habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année !

«Vive La Madeleine !»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Nous voulions vous parler du quotidien, du prix payé pour prendre les transports en commun. Mais notre tribune a été censurée par le cabinet car notre texte « ne traite pas d'un sujet du ressort municipal ».

Nous dénonçons ici l'absurdité d'un règlement intérieur rigide qui nous interdit de nous exprimer sur un sujet qui concerne tous les habitants de la MEL, donc aussi les Madeleinois !

Quand la ville fait un partenariat avec Kéolis (Transpole), on en lit des tartines dans le Magdeleine, mais quand nous dénonçons la hausse des tarifs, on veut nous censurer. Nous vous souhaitons malgré tout de belles fêtes de fin d'année.

«Ensemble pour l'avenir de chacun»
Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Sans souffrir d'un trouble des sens oculaire, auditif et olfactif, est-il possible de qualifier le Grand Boulevard de réussite alors qu'il rime avec bruit, pollutions, bouchons et accidents ? Quoiqu'en disent bien trop d'élus, il ne sera plus possible d'utiliser sans limite un véhicule d'une tonne pour transporter un individu de 80kg. Reste qu'à force de tergiverser sur une prétendue liberté individuelle, notre métropole se retrouve dans un

nœud inextricable, avec comme premières victimes, ceux qui subissent les pollutions et ceux qui doivent faire face à l'augmentation des coûts de transport.

«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air» - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Novembre 1918, Novembre 2018, 100 ans déjà !
100ème anniversaire de l'Armistice d'une guerre faisant tant de morts, souvenons-nous de ceux qui ne sont pas revenus.
Le devoir de mémoire sert aussi à être réaliste avec notre histoire, restons humbles, par l'hommage aux 4 millions de soldats mort pour la France.

«LA MADELEINE FIRST !»

Legris Claude
Claudelegris68@gmail.com

INFOS PRATIQUES



Renseignements :
Etat-civil au 03 20 12 79 77

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements : service état-civil au 03 20 12 79 77

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Adoptez les bons gestes et appliquez les règles de sécurité relatives au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne. Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- > avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de

production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,

- > tous les jours, aérer au moins dix minutes, ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,
- > respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- > ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage: cuisinière, brasero, barbecue...

Retrouvez en détails les conseils : inpes.santepubliquefrance.fr

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone



A la maison,
un réflexe
en plus,
c'est un risque
en moins !

Le prochain MAGdeleine !

Nous vous rappelons que les éditions du MAGdeleine de janvier et de février seront couplées. La prochaine édition sera donc distribuée du 4 au 6 février 2019.

TOUT SUR VOS DÉCHETS

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h;

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Gustave RAVENEAU, le 01/10 - Zoé MERLAND, le 01/10 - Alma DANET, le 02/10 - Charline KOTWICA, le 02/10 - Adèle DEFAUT BATTINI, le 02/10 - Agathe de LATTRE, le 04/10 - Marius CHATELAIN, le 05/10 - Raphaëlle LAURIOT dit PREVOST, le 07/10 - Marcel GAULTIER, le 07/10 - Eloïse MAILLARD, le 08/10 - Eden-Hervé LE BRAS, le 08/10 - Aaron LENAERTS, le 08/10 - Mel CLANCY, le 09/10 - Louis DECOENE LUSIAK, le 10/10 - Armel BERTHÉLÉMÉ, le 10/10 - Mahaut CHARLES, le 12/10 - Yaël PÉTRAUD MONOURY,

le 12/10 - Lucie HUSQUIN, le 13/10 - Farah VÉ-CHART, le 14/10 - Tyler CAMBIER, le 15/10 - Elias DESCAMPS, le 18/10 - Mya DELEEUW, le 18/10 - Alix DELCOURT, le 19/10 - Suzanne BIZALION, le 20/10 - Léa BOUZID, le 21/10 - Hortense VASSEUR, le 22/10 - Mohamed BOUSSAID, le 23/10 - Romy FILLASSIER, le 23/10 - Agathe RANDRIAMIHAJA, le 29/10.

LES MARIAGES :

Marjorie BATAILLE et Stéphane MERLEN, le 05/10 - Charline ROUILLON et Antoine STERCKEMAN, le

06/10 - Jamila SGHAÏER et Dominique BARBRY, le 06/10 - Vassana BOONSIN et Arnaud DECHAVANNE, le 20/10 - Mathilde NOCERINO et Menad BOUZIDI, le 20/10 - Benoît CARRE et Roberto RINALDI, le 20/10.

LES DÉCÈS :

Irène PROVOU, le 01/10 - Geneviève WENK, le 03/10 - Serge GASTON, le 10/10 - Jean DERAÏN, le 12/10 - Suzanne CAZIER, le 17/10 - Rémi DONDAÏNE, le 24/10 - Anne CATELIN, le 30/10.



Devenez propriétaire de votre appartement neuf à La Madeleine !

Appartements
à partir de **154 000€**

Frais de notaires offerts !
sur les 10 premières ventes



Les Jardins Saint-Charles est un programme de la SIGH idéalement situé à La Madeleine, à proximité des axes de communication et de la métropole lilloise. Les appartements répondent aux dernières normes environnementales RT 2012.

Venez nous rencontrer et visiter notre logement témoin !

Renseignements sur sigh-habitat.fr ou par téléphone au

03 20 55 75 82



SUPERMARCHÉ
MATCH

Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir
+ de choix + de services
+ de convivialité

Une équipe de professionnels à votre écoute

du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h45
230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & services
WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos actualités, rejoignez nous sur
FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH

SUPERMARCHÉ
MATCH Drive

UCAP

Union des Commerçants
Artisans & Professionnels
La Madeleine

Retrouvez vos
commerçants sur

www.ucap-lamadeleine.fr



Allianz

CABINET
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL

**Rentrée gagnante :
1+1 mois gratuits***

Prévoyance* - Santé*
Habitation* - GAV*

148 rue du Général de Gaulle
Tél. 03 20 31 31 31

* Voir conditions en agence



PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ



Venez découvrir notre gamme

Fragonard

Eaux de toilette et senteurs de maison

[www.parfumerie-lehembre.fr](http://WWW.PARFUMERIE-LEHEMBRE.FR)

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12

ChausSmart®

GRANDE VENTE DE
DÉSTOCKAGE

DU 5 AU 8 DÉCEMBRE

RDV EN MAGASIN DE 9H À 19H

Chaussures Homme et Femme

Bottes, bottines, après-ski, pantoufles, mocassins, chaussures à lacets, baskets...

GRANDES MARQUES DE CHAUSSURES À PETITS PRIX!
FINS DE SÉRIES, SECOND CHOIX, BONNES AFFAIRES



IN EL
NATURALISTA



MOON BOOT
the Original

ARCUS



crocs



MINNETONKA



Clarks

32 rue de la Haute Loge 59700 MARCQ-EN-BAROEUL à 300m de la Poste et 500m de la Mairie

www.chausmart.com - Tél. : 03 61 76 11 25



IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr